



M. Abdellah Boussouf

### Les difficultés auxquelles sont confrontés les émigrés ne sont pas structurelles

Fès, 17 mars -(MAP)- Le Secrétaire général du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME), M. Abdellah Boussouf a affirmé que les difficultés auxquelles sont confrontés les émigrés et la communauté musulmane en Europe ne sont ni structurelles ni fondamentales.

Dans un entretien à la MAP, en marge du Colloque international organisé récemment à Fès sur le thème "le statut juridique de l'Islam en Europe", M. Boussouf a indiqué qu'en dépit des réserves émises par l'extrême droite dans certains pays européens au sujet des liens qu'entretiennent les émigrés musulmans avec leur pays d'origine, quels soient d'ordre culturel ou spirituel, ceci ne signifie pas que toutes les sociétés européennes émettent des réserves quant aux liens avec le pays d'origine.

De nombreux européens encouragent l'intégration des émigrés, a-t-il dit, rappelant à ce propos la position exprimée par le Président français Nicolas Sarkozy qui appelle au maintien des liens avec les pays d'origine, eu égard au grand intérêt que revêt la double appartenance, puisque l'émigré jouissant d'une double culture ne peut qu'enrichir et le pays d'accueil et le pays d'origine.

Concernant son approche de la question de la double appartenance, M. Boussouf a indiqué que celle-ci peut constituer un pont de communication culturel et civilisationnel de taille, estimant que ce siècle dominé par l'exacerbation des guerres et des tensions a plus que jamais besoin de cette double appartenance en tant que facteur pouvant contribuer à apaiser les tensions et à réaliser le rapprochement entre les cultures et les peuples.

"Tout homme sage et averti ne peut rejeter cet état de fait", a-t-il affirmé.

+ L'intégration dans les pays européens avec la préservation de l'identité +.

S'agissant de la contribution de la communauté marocaine à l'étranger à la réalisation de l'intégration au sein des pays d'accueil, tout en préservant l'identité arabe et islamique qui est une composante de sa personnalité, le Secrétaire général du CCME a fait savoir que les lois et constitutions européennes n'interdisent guère à l'être humain d'être musulman et de pouvoir à la fois préserver son identité initiale.

Il a de même souligné la nécessité pour les émigrés d'être de bons citoyens dans les pays d'accueil et d'œuvrer au développement, à la sécurité et à la stabilité de ces pays, arguant que cette démarche permettra à la communauté musulmane à l'étranger de jouir du respect tout en préservant ses spécificités.

"Si l'émigré n'est d'aucun intérêt pour le pays où il vit, il ne le sera pas non plus pour notre pays, c'est pourquoi il s'avère nécessaire de réunir entre les deux conditions à travers de bonnes actions et une bonne intégration dans le pays d'accueil, sachant que le musulman, à travers l'histoire, et particulièrement le Marocain, était toujours un élément positif là où il se trouve et une source de bienfaits et non d'inquiétude pour les gens", a dit M. Boussouf.

A titre de bonne intégration des musulmans, il a cité les exemples de Charif Al-Idrissi, qui a dessiné une carte du monde à la cours des rois normands, considérée comme la première au monde, et Mohamed Ben Al-Hassan Al-Wazzane, qui a pratiqué le métier d'enseignant au sein du Vatican où il a séjourné durant de longues années.

"Dans notre histoire, nous disposons d'exemples dont nous pouvons nous inspirer pour aller de l'avant dans l'intégration totale au sein des nouveaux pays tout en préservant notre identité et nos liens avec la mère patrie", a-t-il dit.

Constantes à respecter.

En réponse à une question sur les constantes qui distinguent les sociétés occidentales, à laquelle il appartient aux immigrés musulmans d'apporter une réponse, M. Boussouf a expliqué qu'il ressort des débats à la rencontre sur "le statut des musulmans en Europe" qu'il existe, dans les sociétés européennes, des "situations ayant valeur de constantes et que nous, les musulmans, devons respecter".

A ce propos, il a cité la séparation des pouvoirs religieux et politique (laïcité) que les musulmans doivent respecter en tant que questions essentielles pour ces sociétés. Ainsi, a-t-il ajouté, l'action politique doit s'exercer à l'écart des lieux de culte. Le mélange entre les activités culturelles et politiques pourrait grandement nuire à la communauté musulmane en Occident, sachant que "nous serions abordés avec peur et suspicion ou vus comme étant animés par le souci d'exploiter la religion à des fins politiques, ce qui fait que nous risquons de ne pas gagner la confiance et le respect, ni être acceptés en tant que musulmans liés à d'autres patries".

"Mais si nous respectons ces constantes, pour lesquelles les sociétés européennes ont tant lutté, nous pourrions faire de l'Islam une religion acceptée, respectée et abordée avec beaucoup de confiance", a-t-il souligné.

Les musulmans, une présence de poids en Europe.

Evoquant les raisons qui président à l'intérêt particulier accordé à l'Islam et aux musulmans de par le monde, le secrétaire général du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger a indiqué que cet intérêt est dû à la présence de poids des musulmans en Europe, où résident des millions, d'où l'importance accordée à leurs affaires et à leur avenir.

Il a, toutefois, relevé l'impact négatif des problèmes politiques et des événements douloureux qui surviennent dans le monde islamique, ce qui amène certaines parties à exploiter cette situation pour semer la frayeur parmi les simples citoyens européens.

Dans ce cadre, M. Boussouf a rappelé l'après le 11 Septembre aux Etats-Unis, où les partisans du Choc des civilisations (islam-occident) ont suscité les craintes de l'Occident vis-à-vis de l'Islam, tout en évoquant des questions qui n'ont aucun lien avec la sainte religion.

"Quand nous avons parlé aux Européens sur les événements du 11 Septembre, nous avons dit que ces événements doivent être attribués à leurs auteurs et non à la religion islamique", a-t-il dit, citant entre autres le cas de l'Irlande du nord et les actes qui y ont été perpétrés et ont été attribués à une organisation bien déterminée et non aux Catholiques ou aux Protestants.

M. Boussouf a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer pour véhiculer une image réelle, saine et authentique de l'Islam, loin de tout amalgame entre la sainte religion et les actes terroristes, de prendre des positions fermes à l'égard de ces clichés comme c'était le cas lors des attentats du 16 mai à Casablanca lorsque les Marocains ont réagi à travers d'imposantes marches à Casablanca et à Rabat pour dénoncer de tels actes ignobles et étranges à la société marocaine, à ses coutumes et à ses traditions.

L'une des attributions du CCME est de défendre les droits des Marocains là où ils se trouvent.

A propos des actions devant être entreprises par le CCME afin de consacrer une réelle image de l'Islam en Europe, en particulier et en Occident en général, il a estimé que les musulmans offrent des exemples éloquentes de pratique religieuse saine, outre les fondements rationnels et souples du rite malékite qui sont facilement acceptés par les sociétés européennes.

Il a ainsi cité des personnalités musulmanes ayant vécu en Europe, et qui ont été des exemples de sagesse et de clairvoyance, tels Ibn Roch qui était le chantre du rationalisme dans ce continent, mais méconnu en tant que théologien et érudit en matière religieuse.

Ibn Khaldoun était réputé en tant que sociologue et historiographe, mais n'avait pas de renommé en tant que moufti du rite malékite en Egypte. Ibn El Arabi, soufi, n'était pas connu en tant qu'adepte du rite malékite, a-t-il poursuivi.

Il a rappelé que les musulmans d'Andalousie étaient célèbres pour leur architecture eu égard aux monuments qu'ils ont édifiés dans cette partie du continent européen, tels le palais El Ambra et Cordoue.

Le musulman aspirait à vivre en harmonie avec les gens du livre et manifestait un intérêt pour le dialogue entre les religions, tandis que les juifs vivaient en toute sérénité dans les sociétés musulmanes et jouissaient de leur pleine liberté au point que le philosophe Ibn Maïmoun a rédigé toutes ses Œuvres philosophiques et de métaphysique en arabe, a-t-il fait remarquer.

M. Boussouf a ajouté que le CCME a également pour mission de défendre les droits des Marocains où qu'ils se trouvent, affirmant que cet objectif figurait parmi les revendications fondamentales des Marocains résidant à l'étranger (MRE) exprimées lors des larges négociations entamées par le conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) avec les MRE.

Il a rappelé le travail entrepris par le CCME qui consiste essentiellement en la sensibilisation des responsables et des chercheurs européens à la nécessité de favoriser l'émergence d'une véritable volonté politique dans l'approche des questions en rapport avec l'Islam et d'inciter les MRE à œuvrer dans un cadre plus organisé et mieux encadré.

Il a signalé également la coordination établie avec le ministère des Habous et des affaires islamiques, la Fondation Hassan II pour les MRE et le Conseil des oulémas pour la communauté marocaine en Europe afin de transcender les problèmes auxquels sont confrontés les MRE et contribuer à instaurer une forme de réconciliation entre l'Islam et l'Occident.

Il a, par ailleurs, rappelé les efforts déployés par le ministère des Habous et des affaires islamiques à travers la mise à disposition de cadres et d'ouvrages religieux nécessaires, affirmant que le Conseil des oulémas pour la communauté marocaine en Europe, créé récemment "sera un facteur important dans l'aide apportée aux Marocains en matière d'encadrement religieux et donnera la véritable image de l'Islam pratiqué au Maroc, empreint de modération, de tolérance et de juste milieu".

Au sujet des réalisations accomplies par le CCME, M. Boussouf a indiqué que le conseil est en phase d'élaborer plusieurs études relatives notamment aux questions religieuses, culturelles, à la langue arabe et à la participation politique.

L'ouverture de ces chantiers, a-t-il dit, vise à contribuer à apporter des solutions à même d'aider à améliorer la situation de la communauté marocaine établie à l'étranger à travers la contribution au processus démocratique et aux divers chantiers de développement ouverts dans toutes les régions du Maroc.

Par Jamal Eddine Ben Larabi.

MAPF 17/03/2009 13:26:00